



**PRÉFET  
DE LA REGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
de Normandie**

**Service énergie, climat, logement  
et aménagement durable**

Rouen, le 13 mai 2022

*Pôle évaluation environnementale*

*Dossier n° 2022- 4428*

*Nos réf. 2022-466*

*Affaire suivie par : Pascale KOUASSIGAN*

*pascale.kouassigan@developpement-durable.gouv.fr*

*Tél. : 02 50 01 84 04*

*Courriel : pee.seclad.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr*

Monsieur le président,

Afin de savoir si votre projet d'aménagement de l'extension de l'aire de covoiturage de Loumare, situé sur les communes d'Ecalles-Alix et Sainte-Marie-des-Champs (Seine-Maritime) nécessitait la réalisation d'une évaluation environnementale, vous m'avez adressé une demande d'examen au « cas par cas » reçue complète le 06 avril 2022.

En application des dispositions de l'article R. 122-3 du code de l'environnement, je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe la décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas qui dispense d'évaluation environnementale votre projet.

Cette décision sera mise en ligne sur le site internet de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Normandie, accessible depuis le lien suivant :  
<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr>

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur régional de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement

Yves SALAÜN

Monsieur Bertrand BELLANGER  
Président du conseil départementale de la Seine-Maritime  
Quai Jean Moulin  
Hôtel de Département CS 56 101  
76101 ROUEN CEDEX

Cité administrative – 2 rue Saint Sever  
BP 86002 – 76032 ROUEN cedex  
Tél : 02 35 58 52 80 – Fax : 02 35 58 56 16

[www.normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr)

1 rue Recteur Daure  
CS 60040 - 14006 CAEN cedex 1  
Tél : 02 50 01 83 00 – Fax : 02 50 01 85 90

**SERVICES  
PUBLICS+**

